



DEPARTEMENT DES LANDES

Nombre de Conseillers en exercice : 23

COMMUNE DE TARTAS

(- 1 démission : Laurine COUFFIGNAL) : 22

ARRONDISSEMENT DE DAX

Nombre de présents : 16

Nombre de votants : 22

Date de convocation : 17/11/2016

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL**DES****DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL****du 23 novembre 2016****--- o0o ---**

L'an deux mille seize, le vingt-trois novembre, le Conseil Municipal de la Commune de TARTAS, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. BROQUÈRES Jean-François, Maire.

Etaient présents : MM. BROQUERES (a procuration pour M. BRUEY), LAMOTHE (a procuration pour Mme DUBOIS-MAURY), Mme DEGOS, M. DUBOS (a procuration pour M. GOSSELIN), Mme COURROS, M. MARSAN, Mme DARGELOSSE (a procuration pour Mme BRUGAT), M. LAFOURCADE (a procuration pour M. TAUZIA), Mme ULMANN, M. GAILLARDET (a procuration pour M. DUCASSE), Mme CHAPUIS, M. DUBUN, Mme GARRIDO, M. DUPLA, Mmes THIEBLIN, DAUGREILH.

Etaient excusés : Mme BRUGAT (a donné procuration à Mme DARGELOSSE), MM. DUCASSE (a donné procuration à M. GAILLARDET), BRUEY (a donné procuration à M. BROQUERES), Mme DUBOIS-MAURY (a donné procuration à M. LAMOTHE), MM. GOSSELIN (a donné procuration à M. DUBOS), TAUZIA (a donné procuration à M. LAFOURCADE).

Un scrutin a eu lieu, Mme DARGELOSSE Noémie a été élue pour remplir les fonctions de secrétaire.

Séance F**Délibération n°14****DELIBERATION****Rapporteur : Mme DARGELOSSE****Objet : Ville de TARTAS – Agenda 21 – Plan d'actions de la Commune de TARTAS**

Comme vous le savez dès 2014, la commune de TARTAS s'est engagée dans la démarche AGENDA 21, axe fort du mandat municipal.

Après une première phase d'information ou de sensibilisation du public et des acteurs locaux, s'en est suivie une deuxième phase comprenant à la fois la formation des personnels municipaux et la réalisation d'un diagnostic du territoire.

Aujourd'hui, sur la base de ce diagnostic, des réunions ont permis de structurer les idées des membres des différents groupes de travail ou acteurs locaux, tout en hiérarchisant leurs priorités.

Ainsi, un plan de 22 Actions a été formalisé, sera mené sur les prochains mois et années à venir. En concertation avec le groupe de pilotage constitué des Adjoints au maire, partenaires institutionnels, les différents participants vont désormais mettre en œuvre concrètement les actions retenues.

Très rapidement, pour la première Action, la manifestation du TELETHON permettra d'initier une réflexion avec les associations concernant « l'organisation ECORESPONSABLE des événements : vaisselle recyclable, gaspillage alimentaire, groupements d'achats, systèmes de recyclages comme le tri, sensibilisation et responsabilisation des organisateurs ».

.../...



S'ensuivra dans le même temps :

- la concrétisation du plan d'Economie d'énergie des particuliers (Action n°7) en partenariat avec l'association SOLIHA, la fondation l'Abbé Pierre, EDF et les acteurs médicosociaux du territoire.
- la création d'un système d'échange local sur la commune « SEL », grâce à l'encadrement du SEL de St-Paul les Dax et à la mobilisation des habitants tarusates (Action n°5)

Au fil des mois, un point sera fait sur les actions lancées permettant d'ajuster leur concrétisation ; dans le même temps, le suivi des bonnes pratiques appliquées depuis quelques temps déjà par les services municipaux permettra leur pérennisation sur le long terme.

Fort des expériences menées ces deux dernières années appuyées d'une prise de conscience des acteurs qui se sont mobilisés dans cette démarche, il est proposé à notre assemblée d'approuver le premier Plan d'Actions de la commune de TARTAS.

Après en avoir délibéré

Oui l'exposé du rapporteur

LE CONSEIL MUNICIPAL

A l'unanimité

APPROUVE le premier Plan d'Actions de la commune de TARTAS.

Délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

 **Le Maire,**
Jean-François BROQUÈRES



22 ACTIONS

**UN ECHEANCIER
SUR 4 ANS**

**AVEC LES
HABITANTS**

**AVEC LES
ENTREPRISES**

**AVEC LES
ASSOCIATIONS**

2016-2020 AGENDA 21

1^{er} plan d'actions

VILLE DE TARTAS

6 place Gambetta
49400 TARTAS

www.tartas.fr



ACTION 1 – 1 AN

Développer l'éco-responsabilité dans les évènements

ACTION 2 – 6 MOIS

Informier et sensibiliser les jeunes au respect de l'environnement

ACTION 3 – 1 A 2 ANS

Développer un système de renforcement de la consommation locale

ACTION 4 – 1 AN ET 6 MOIS

Favoriser les économies d'eau sur la commune

ACTION 5 – 1 AN ET 6 MOIS

Mettre en œuvre un Système d'Echange Local (S.E.L.)

ACTION 6 – 1 AN

Développer le plan « Zéro phyto » sur la commune

ACTION 7 – 2 ANS

Développer un plan pour l'économie d'énergie des particuliers

ACTION 8 – 1 A 2 ANS

Sensibiliser le public pour réduire les déchets et développer le tri sélectif

ACTION 9 – 2 ANS

Développer l'action de nettoyage du Conseil Municipal d'Enfants et de Jeunes

ACTION 10 – 2 ANS

Améliorer la gestion durable des déchets verts

ACTION 11 – 1 AN

Faire connaître les associations aux nouveaux habitants et nouveaux arrivants



ACTION 12 – 1 A 2 ANS

Développer le co-voiturage

ACTION 13 – 4 ANS

Développer les énergies alternatives (éolien, photovoltaïque,...)

ACTION 14 – 4 ANS

Utiliser les réseaux de chaleur existants

ACTION 15 – 6 MOIS

Expérimenter des actions autour du gaspillage alimentaire

ACTION 16 – 3 ANS

Développer un système de groupement d'achat pour les associations locales

ACTION 17 – 2 ANS

Protéger la biodiversité du territoire

ACTION 18 – 1 AN

Optimiser l'utilisation de l'énergie/eau dans les équipements publics

ACTION 19 – 1 AN

Promouvoir une production de déchets responsables dans les établissements de la commune

ACTION 20 – 1 AN

Sensibiliser les habitants aux méthodes de cultures alternatives

ACTION 21 – 2 ANS

Organiser un repas pour permettre aux associations de se rencontrer

ACTION 22 – 1 A 2 ANS

Lutter contre l'errance des chats en centre-ville